

Comment se déroulera le soin ?

Avant le traitement?

Vous devez être à jeun depuis au moins 6 heures.

On vous demandera de retirer vos bijoux et appareils dentaire (le cas échéant). Pensez à aller aux toilettes; on vous le rappellera...

Une perfusion sera posée par les infirmiers. Des électrodes seront mises en place sur votre thorax pour enregistrer votre Electrocardiogramme (ECG) et sur votre tête pour enregistrer votre Electroencéphalogramme (EEG). Un brassard sera installé afin de mesurer votre Tension Artérielle et un Capteur digital permettra de surveiller le pourcentage d'oxygène présent dans le sang durant toute la séance.

Durant le traitement ?

Le traitement se déroule dans un lieu spécifique et vous pouvez demander à le visiter si vous le souhaitez.

Après endormissement et curarisation (5 à 7 min), le soin, qui consiste au passage d'un courant électrique spécifique et de très faible intensité, est administré.

Son dosage est adapté à chaque cas et il provoque une crise convulsive surveillée et contrôlée, dont les manifestations musculaires sont quasi supprimées grâce à la curarisation.

Après le traitement ?

Une fois le traitement délivré, vous serez accompagné en salle de réveil où une surveillance étroite sera assurée. Durant 1 heure, les médecins et infirmiers présents veilleront à votre confort, votre pudeur tout en contrôlant vos paramètres vitaux (Tension Artérielle, pulsations, respiration, orientation...). Ce temps est parfois raccourci si votre état se normalise rapidement ou peut se prolonger si nécessaire. Une fois réveillé, vous serez accompagné dans votre Unité d'hospitalisation après prescription médicale de sortie. Vous devrez rester à jeun les 3 heures suivant le traitement.

Composition de l'équipe ECT

Pr. M. TOURNIER:

Chef de Pôle et Responsable de filière

Dr. C. QUILES: Psychiatre Responsable de l'Unité

Dr. A. DEWITTE: Anesthésiste Réanimateur

Dr. C. PELLERIN: Anesthésiste Réanimateur

Dr. P. REYNIER: Anesthésiste Réanimateur

Dr. B. REPUSSEAU: Anesthésiste Réanimateur

Mme. BOUTINAUD Sophie: Cadre Supérieur de Santé

M. VERSTRAETE Julien: Cadre de Santé

Mme. N. AMIMI: Infirmière

M. C. BOINEAU: Infirmier

Mme. S. BOUTENET: Infirmière

Mme. N. REFEYTON: Infirmière

Mme. M.P. JACQUEMARD: Infirmière

Mme. P. CHANTRELLE: Secrétaire

Pôle UNIVA (Pôle Universitaire Adulte)

Pr. M. TOURNIER:

Centre Hospitalier Charles PERRENS

Unité de Soins ECT

Cette brochure a pour objectif de vous informer, que vous soyez patient, proche de patient ou professionnel de santé. N'hésitez pas à nous demander plus d'informations en fonction de vos besoins.

Adresse postale:

Centre Hospitalier Charles PERRENS

Unité de Soins ECT

Pôle UNIVA

Pr. M. TOURNIER:

Chef de Pôle et Responsable de filière

Bâtiment CARREIRE

121 rue de la Béchade

33076 BORDEAUX CEDEX



N° FINESS: 330 781 287

Téléphone (direct): 05 56 56 17 34

Fax: 05 56 56 17 76

Présentation Générale

Que signifie ECT et qu'est ce que l'Unité de Soins ECT ?

ECT signifie Electro Convulsivo Thérapie. Ce traitement est parfois appelé Sismothérapie ou Sismo et autrefois, Electrochoc.

L'Unité ECT est une Unité de soins du Pôle UNIVA (UNiversitaire Adulte) sous la responsabilité de .

Mme le Pr. M. TOURNIER. Cette unité confirme la demande de soin, assure la mise en place et la surveillance du traitement par ECT.

Intégrée au Pôle Universitaire, elle a également pour mission, la formation et la recherche.

En quoi consiste ce traitement?

Il s'agit d'un traitement utilisant comme agent thérapeutique un courant électrique spécifique de très faible intensité agissant au niveau du cerveau.

Les études scientifiques ont montré que l'ECT utilisée de façon optimale procure une amélioration rapide et importante de l'état de santé mentale d'au moins 80% des patients qui en bénéficient.

C'est un moyen très efficace dans le soulagement de la souffrance et le traitement des troubles de l'humeur et des symptômes positifs résistants dans la schizophrénie. Le traitement comporte plusieurs séances effectuées à raison de 2 par semaine. Leur nombre est adapté à chaque cas particulier.

Pourquoi vous a-t-on proposé ce traitement ?

Ce traitement est principalement proposé pour traiter certaines formes de troubles de l'humeur et de symptômes positifs dans la schizophrénie. Il peut être proposé en première intention ou après échec d'autres traitements. Il peut être utilisé ponctuellement pour le traitement d'un épisode aigu ou de façon répétée et espacée pour prévenir la rechute. Dans ce cas, il est proposé à titre externe en ambulatoire.

Le traitement par ECT vous a été proposé par votre Psychiatre traitant. L'indication sera confirmée et le traitement mis en place par un Psychiatre spécialiste de l'ECT avec l'aide d'une équipe d'Anesthésistes et d'Infirmiers spécialisés dans ce traitement.

Un bilan préalable sera pratiqué pour confirmer l'indication, adapter le traitement à votre cas et évaluer le risque anesthésique. Pour cela, Psychiatre et Anesthésiste de l'Unité ECT vous recevront préalablement en consultation.

Inconvénients et risques liés au traitement:

Chez certains patients, des troubles de la mémoire peuvent survenir. Ces troubles disparaissent après quelques jours ou semaines, parfois quelques mois. Cependant et grâce aux précautions prises, les risques encourus sont exceptionnels.

Les risques de toute anesthésie générale peuvent se rencontrer.

Précautions à prendre pour un traitement "ambulatoire"

L'ECT peut être pratiqué en ambulatoire, c'est à dire pour une personne venant de son domicile et retournant chez elle après la séance. Si vous êtes dans cette situation, vous devez prendre les précautions suivantes:

- ▶ venir **à jeun** (ni boisson, ni aliment) depuis **6 heures**
- ▶ rentrer **accompagné** (ne pas conduire son propre véhicule)
- ▶ pouvoir **être entouré** à votre retour à domicile par un de vos proches pendant **24 heures**

*Les patients traités à titre ambulatoire sont gardés en surveillance pendant **5 heures** après le soin ECT. Ils seront accueillis en espace repos. Un repas leur sera servi. Ils pourront quitter l'établissement accompagnés pour un retour au domicile sur prescription médicale après vérification de la stabilité clinique.*